





FRAUDE À L'ASSURANCE

AA363 1 jour - 7 h Bases Présentiel ou à distance 575,00 €	Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
	AA363	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	575,00€

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 27/06/2025 au 27/06/2025

OBJECTIFS

- Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR
- Gérer le risque de non-conformité dans la conception, la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurances
- Identifier et déclarer une non-conformité

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Un travail d'analyse à partir de cas réels. Des données actualisées sur les enjeux de la lutte contre la fraude ainsi que sur les moyens de lutte contre ce phénomène. Une validation des acquis en fin de journée.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A.Introduction / Enjeux

- 1. Définitions
- 2. Quelques chiffres / Enjeux financiers
- 3. Tendances actuelles (types de fraudes, moyens de lutte)
- 4. Typologie des cas de fraude et des profils de fraudeur
- 5. Solvabilité II / Dispositif global de gestion du risque de fraude/ acteurs
- B. Prévention de la fraude à l'asurance
- 1. Acculturer et former
- 2. Intégrer le risque de fraude au dispositif de Contrôle interne
- 3. Intégrer le risque à la démarche ERM
- 4. Intégrer le risque à la conception des produits
- 5. Synergies avec l'approche KYC
- C. Détection
- 1. Surveillance
- 2. Focus sur les contrôles de la fraude à l'assurance
- 3. Whistleblowing
- D. Gestion de crise
- 1. Contraintes règlementaires / cadre juridique
- 2. Investigation
- 3. Récupérations
- 4. Sanctions
- E. Pilotage des dispositifs
- 1. Gouvernance
- 2. Reporting

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par un exercice.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Tout personnel du secteur de l'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

575,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 03/11/2025 à 20:03